

# Maladies et lésions

## Ebola

### Sur cette page

[Qu'est-ce que la maladie à virus Ebola?](#)

[Comment l'Ebola se propage-t-il?](#)

[Quel est le risque d'être infecté par le virus Ebola?](#)

[Quels sont les symptômes de la maladie à virus Ebola?](#)

[Qui sont les personnes à risque d'exposition au virus Ebola?](#)

[Quelles sont les mesures de prévention à prendre?](#)

[Que doit-on faire si on a été dans une zone touchée et qu'on croit être infecté?](#)

[Quel est le traitement de la maladie à virus Ebola ?](#)

[Comment peut-on obtenir des renseignements supplémentaires à propos de l'Ebola?](#)

---

## Qu'est-ce que la maladie à virus Ebola?

La maladie à virus Ebola (MVE) est causée par un virus qui appartient à la famille « Filoviridae ». Les virus de cette famille sont de grande taille et possèdent plusieurs longs filaments ou queues. Cinq espèces du virus Ebola ont été identifiées. Quatre d'entre elles sont connues pour causer la maladie chez l'humain.

Contrairement aux petits virus, comme le virus de l'influenza, le virus Ebola ne peut pas facilement être transmis d'une personne à une autre, ni ne peut survivre pour de longues périodes sur des surfaces à l'extérieur du corps,

Le virus Ebola est responsable d'une maladie grave appelée fièvre hémorragique. La fièvre hémorragique est associée à un endommagement des vaisseaux sanguins, à une diminution des leucocytes et des plaquettes, à une baisse de la pression artérielle et au choc.

Il existe d'autres maladies et fièvres hémorragiques qui présentent les mêmes symptômes que le virus Ebola. Il faut procéder à des analyses médicales pour confirmer un diagnostic d'Ebola.

Le virus Ebola a été associé à des éclosions historiques dans plusieurs pays d'Afrique centrale et a causé une éclosion importante en Afrique de l'Ouest de 2014 à 2016.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) affirme que le taux moyen de décès associés à la maladie est d'environ 50 %. Les taux variaient de 25 % à 90 % lors d'éclosions antérieures.

---

## Comment l'Ebola se propage-t-il?

L'Ebola se transmet par contact direct avec les liquides organiques (p. ex. le sang, la salive, les excréments ou des vomissures) d'une personne infectée présentant des symptômes de MVE ou récemment décédée ou d'animaux infectés. Le virus peut s'introduire dans votre corps par des lésions de la peau (comme une coupure) ou par les yeux, le nez ou la bouche. La maladie à virus Ebola peut également se transmettre par contact avec des objets contaminés comme des surfaces souillées (comme de la literie), ou de l'équipement médical (comme des aiguilles) contaminés par le virus Ebola.

L'Ebola ne se transmet pas par voie aérienne (c'est-à-dire qu'il ne se propage pas comme la grippe saisonnière), ni par les moustiques ou l'eau. Il n'est donc pas suffisant de marcher près d'une personne infectée pour que la maladie se propage. Aucune indication ne montre que l'Ebola puisse se transmettre par simple contact avec des surfaces ayant été touchées par une personne infectée.

La quantité de virus dans le corps d'une personne infectée devient importante au moment où les symptômes de la maladie apparaissent initialement. La personne doit présenter des symptômes de la maladie pour la propager. Aucun cas de transmission d'Ebola n'a été signalé pendant la période d'incubation (la période avant l'apparition évidente des symptômes).

---

## Quel est le risque d'être infecté par le virus Ebola?

Au Canada et dans tout endroit exempt d'éclosion, le risque d'infection pour la population en général (les personnes n'étant pas en contact avec des personnes symptomatiques) est extrêmement faible. Certains professionnels (par exemple, les laborantins et les professionnels de la santé) présentent un risque d'exposition plus élevé, mais leur lieu de travail sera doté de mesures de prévention des infections afin de réduire le risque d'exposition.

Les personnes se trouvant dans une zone touchée par la MVE qui se protègent ou n'ont que des contacts occasionnels présentent un faible risque (par exemple, les professionnels de la santé ou les travailleurs humanitaires qui s'occupent des patients atteints d'Ebola). Les personnes à haut risque d'exposition sont celles qui ont un contact étroit et non protégé avec une source potentielle du virus.

---

## Quels sont les symptômes de la maladie à virus Ebola?

Les symptômes apparaissent de 2 à 21 jours après l'exposition au virus. Ils commencent habituellement par une poussée de fièvre subite suivie d'autres symptômes. La période symptomatique moyenne dure de 8 à 10 jours. Les premiers symptômes sont les suivants :

- Mal de gorge
- Fièvre
- Frissons
- Fatigue
- Maux de tête
- Douleur musculaire et faiblesse

Autres symptômes :

- Éruption cutanée
- Nausées, vomissements et diarrhée
- Hémorragie (saignements internes et externes)

---

## Qui sont les personnes à risque d'exposition au virus Ebola?

Comme il est mentionné précédemment, le risque d'être exposé au virus à l'extérieur d'une zone d'écllosion est très faible. Les fournisseurs de soins de santé ou les spécialistes en intervention d'urgence qui pourraient entrer en contact avec des liquides organiques infectés sont relativement à risque. Les autres situations lors desquelles une exposition peut se produire à l'extérieur d'une zone d'écllosion sont associées au personnel de bord, de service et du fret de transporteurs aériens, les travailleurs de laboratoire, les travailleurs d'établissements de services mortuaires et funéraires, ainsi que les travailleurs des services frontaliers.

---

## Quelles sont les mesures de prévention à prendre?

L'Agence de la santé publique du Canada a fourni des conseils sur la prévention de la maladie à virus Ebola. Le respect des mesures de protection individuelle chaque fois qu'il existe une possibilité d'exposition au virus Ebola est très important pour prévenir la maladie.

L'Occupational Safety and Health Administration des États-Unis (OSHA) a préparé des directives générales intérimaires à l'intention des travailleurs qui se trouvent dans un milieu connu ou que l'on soupçonne de poser des risques raisonnables de contact avec le virus Ebola (p. ex. où l'on connaît la présence de contamination par du matériel potentiellement infecté). Parmi les recommandations de l'OSHA figurent les suivantes :

- Respecter les bonnes pratiques de lutte contre l'infection.
- Satisfaire aux exigences applicables relatives à l'équipement de protection individuelle (ÉPI) et aux appareils de protection respiratoire. Prendre les précautions nécessaires pour enfiler et retirer l'EPI de façon appropriée.
- Porter des gants, utiliser les bonnes techniques de lavage des mains après avoir retiré les gants, et disposer des gants de façon appropriée dans des contenants bien identifiés.
- Si vous devez être éclaboussé ou aspergé de liquides organiques, porter un dispositif de protection du visage et des yeux, comme un masque complet ou un masque chirurgical avec des lunettes de protection. Des tabliers ou autres vêtements imperméables doivent également être portés.
- Si l'on vous demande de nettoyer une surface susceptible d'être contaminée, votre employeur doit s'assurer que vous êtes protégé et que les [procédures appropriées](#) seront suivies.
- De la formation est offerte sur les sources d'exposition à l'Ebola et les précautions appropriées.

Consultez les derniers conseils de santé aux voyageurs pour prendre des précautions particulières avant de vous rendre dans une région où une éclosion d'Ebola est connue. À l'intention des personnes devant voyager vers une zone d'éclosion d'Ebola ou qui se trouvent dans une telle zone :

- Adopter de [bonnes pratiques d'hygiène](#).
- Utiliser une bonne technique de [lavage des mains](#).
- Éviter tout contact avec des liquides organiques (p. ex. une personne qui présente des symptômes, des vêtements, des draps, des seringues, de l'équipement médical).
- Éviter tout contact avec des animaux, y compris leur sang, leurs liquides organiques ou leur viande crue.

Des [directives précises](#) sont disponibles auprès des Centers for Disease Control and Prevention (CDC) et du National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH) des États-Unis pour certaines professions (p. ex. soins de santé, aviation, spécialistes en intervention d'urgence, établissements mortuaires, laboratoires, etc.).

## Que doit-on faire si on a été dans une zone touchée et qu'on croit être infecté?

Selon le gouvernement du Canada, vous devez communiquer immédiatement avec votre autorité de santé publique locale si :

- vous présentez certains des symptômes susmentionnés, et
- vous ou un membre de votre foyer avez récemment voyagé dans une zone d'éclosion du virus Ebola.

Décrire vos symptômes de votre récent voyage par téléphone avant votre rendez-vous afin que les travailleurs de la santé puissent prendre les dispositions nécessaires pour vous voir de façon sécuritaire, sans s'exposer ni exposer d'autres personnes au virus.

---

## Quel est le traitement de la maladie à virus Ebola ?

Les cas doivent être traités dans des centres hautement spécialisés afin de s'assurer que les soins de soutien appropriés et des contrôles stricts des infections sont en place. Il n'existe actuellement aucun traitement de la MVE approuvé par Santé Canada.

Les symptômes de la maladie sont traités au fur et à mesure qu'ils apparaissent. Ces interventions de base comprennent les suivantes :

- Administrer des liquides par intraveineuse (IV).
- Administrer de l'oxygène pour maintenir le niveau d'oxygène dans le sang.
- Utiliser différents médicaments pour la tension artérielle, les vomissements, la diarrhée et la fièvre.

Veillez noter qu'un vaccin contre le virus Ebola a été approuvé aux États-Unis en 2019 sous le nom commercial « Ervebo ». Toutefois, la vente de ce vaccin au Canada n'est actuellement pas autorisée par Santé Canada.

---

## Comment peut-on obtenir des renseignements supplémentaires à propos de l'Ebola?

- [Maladie à virus Ebola](#) - Gouvernement du Canada
- [Maladie à virus Ebola](#) - Organisation mondiale de la Santé (OMS)
- [Ebola](#) (maladie à virus Ebola) – Centers for Disease Control and Prevention (CDC) des États-Unis (en anglais seulement)

## **Avertissement**

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.